

Communiqué de la Fédération des producteurs suisses de lait

Berne, le 23 décembre 2009

Décisions de l'Interprofession du lait du 21.12.2009

Le comité de l'Interprofession du lait a pris le 21 décembre dernier les décisions fondamentales concernant la mise en œuvre du modèle de gestion des quantités dans le sens des revendications des producteurs. Le modèle prévoit également des sanctions efficaces.

Un accord n'a pas pu être trouvé sur la question du prix indicatif de janvier à mars 2010. Compte tenu de l'intensité des débats, les producteurs de lait ont opté pour le principe du "mieux vaut ne pas décider de solution dans l'immédiat que de décider une mauvaise solution". Malgré une déception évidente, la FPSL est d'avis qu'il faut absolument poursuivre le dialogue. Ainsi, une autre séance aura lieu à la fin janvier. D'ici là, selon la FPSL, les données contractuelles nécessaires devraient être disponibles et il devrait donc être possible de prendre des décisions concernant le prix indicatif, l'indice des quantités de lait et le soutien de la matière grasse. Par conséquent, l'année 2010 commence avec de grandes attentes.



Source : site internet www.swissmilk.ch